



DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
Communes du Pays  
des Pailons

OBJET :

Equipement scénique salle  
de l'Escarène

Demande de subvention

L'an deux mille vingt-deux, le mardi douze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun Evelyne Laborde, Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Mesdames Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Monsieur Noël Albin par Monsieur Francis Tujague, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Lykke Saviane par Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Serge Castan par Madame Béatrice Ellul.

Décision n° 22 04 11

*Madame Nadine Ezingear a été nommée secrétaire de séance.*

Madame Monique Giraud-Lazzari, Vice-présidente déléguée à la politique communautaire culturelle, expose qu'il convient d'équiper la salle de spectacle de la salle polyvalente de l'Escarène d'une « boîte noire », c'est-à-dire la création d'un espace scénique composé de tapis de danse et rideaux de scène (frise, pendrillon, fond noir) pour un coût estimé à 40 000 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Subvention départementale : 16 000,00 € (40 %)
- Autofinancement : 24 000,00 € (60 %).

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de sa Vice-présidente,  
après en avoir délibéré,**

**- Sollicite** du Département une subvention de 16 000 €, soit 40 % du montant de l'opération

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Nombre de conseillers  
en exercice : 30

Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 30  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**LE PRESIDENT  
C. PIAZZA**

